

Avis de constitution

SOCIETE « GROUP AGRICOLE AKAL SARL »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER PROGRES NON
LOIN DE LA PHARMACIE SAINT LOUIS, RUE D2, LOT 352,
ILOT 9, SECTION IX, PARCELLE 356, 10 BP 2374 ABIDJAN
10., Lot 352, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP AGRICOLE AKAL SARL »

Objet :

- Elevage (Volailles, Bovins)
- Agriculture
- Transformation de produits agricoles
- Ferme pédagogique
- Vente d'œufs
- Vente d'aliments pour les animaux
- Vente d'abreuvoirs
- Vente de mangeoires

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER PROGRES NON LOIN DE LA PHARMACIE SAINT LOUIS, RUE D2, LOT 352, ILOT 9, SECTION IX, PARCELLE 356, 10 BP 2374 ABIDJAN 10., Lot 352, Ilot 9

Dirigeant(s) M AKA NIAMKE VIRGIL CHRISLAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08089 du 12/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48800/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

